



facture permis de construire

Par **marie90**, le **05/11/2009** à **21:34**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis un an avec mon ex. Je viens de recevoir une facture pour le permis de construire de sa maison, c'est moi qui a fait la demande du permis de construire et la facture est adressée à mon nom. Or, ce bien ne m'appartient plus depuis le divorce. Je voudrais savoir si c'est moi qui doit payer la facture. Merci d'avance de votre rapidité de réponse.